

COMMENT TRANSFORMER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN DIPLOME RECONNU ?

L'accompagner à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

L'accompagnement à la VAE fait partie de vos prestations ? Je vous propose mes services afin de renforcer vos équipes ; soit sur l'une des étapes, soit sur l'ensemble de l'accompagnement ; qu'il soit collectif, individuel ou mixte.

Le pré-accompagnement : identifier une certification et postuler

↪ Informer le candidat sur la procédure, l'aider à identifier la certification visée et à élaborer le dossier de recevabilité (livret 1, correspondant au formulaire Cerfa 12818*01).



↪ L'accompagner dans la reconstitution et l'analyse de sa trajectoire professionnelle, à savoir, l'aider à :



- ↪ Faire le point sur son parcours professionnel (compétences, connaissances, savoir-être développés...etc.).
- ↪ Valider l'opportunité d'une VAE.
- ↪ Prendre connaissance des différentes certifications existantes et des référentiels de compétences en lien.
- ↪ Elaborer le CV et la lettre de motivation nécessaires au dossier.
- ↪ Préparer les preuves de ses différentes activités (bulletin de paie, attestation d'employeur...etc.).
- ↪ Compléter le dossier de Recevabilité.

Accompagnement à l'écriture du livret 2 et entretien avec le jury

Une fois le dossier de recevabilité accepté, accompagner le candidat dans la rédaction de son livret 2. Il s'agit notamment de :

- ↪ Le conseiller sur la méthode rédactionnelle attendue, sans bien évidemment me substituer à son écriture.
- ↪ Le préparer à l'entretien avec le jury et prévoir, s'il y a lieu, la mise en situation professionnelle demandée ; notamment pour la validation des titres du ministère en charge de l'Emploi (réservation du plateau, contact avec le formateur technique...etc.).



Accompagnement en aval de la décision du jury

Si le candidat n'a validé que partiellement sa VAE, lui permettre de mener à terme son projet en validant la ou les parties manquantes ; pour ce faire, toujours en concertation avec l'équipe et notamment les formateurs techniques :

- ↳ Lui expliquer les préconisations du jury afin qu'il comprenne la décision et puisse travailler son prochain passage.
- ↳ L'informer et le conseiller sur les démarches à effectuer pour répondre à ces préconisations (dossier complémentaire, recherche de stage, formation complémentaire...etc.).

Pour plus d'informations :

<https://vae.gouv.fr/>

Décret 2014-1354 du 12 novembre 2014

Charte des services de l'Etat pour l'accompagnement des candidats à une certification professionnelle par la voie de la VAE

Charte régionale pour l'accompagnement des candidats à une certification universitaire par la voie de la validation des acquis

N'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions étudier ensemble la manière dont nous pourrions collaborer.

Après un premier rendez-vous gratuit au cours duquel nous échangerons sur vos attentes, objectifs et contexte, je vous proposerai un devis correspondant.

Je m'adapte à vos besoins et vos projets.

Au plaisir de vous rencontrer !



Sylvaine Gautier
06.43.38.00.05